



Insultes et menace de frapper

Par **AML**, le **24/05/2018 à 17:13**

Bonjour,rnrnrnMa voisine du dessus (locataire) m'a insultée de (sal..) à plusieurs reprises en me menaçant de me frapper. Ceci s'est déroulé sur un parking en présence d'autres voisins et du numéro 2 de la présidence de copropriété qui ont tenté de la maîtriser. rnrnLa police m'a conseillée d'obtenir auprès de la présidence de copropriété un document justifiant la véracité de cette situation pour ensuite porter plainte.rnrnPeut-on obtenir des dommages et intérêts pour le préjudice moral subi? rnrnMerci, pour vos conseils,rnrnAMR

Par **SJ4**, le **24/05/2018 à 17:36**

bonjour,rnoui, si vous obtenez la condamnation pénale, vous pouvez obtenir des dommages et intérêts.rnrnvous avez déjà porté plainte à la police ?